

MCours.com

2. DEUXIÈME PARTIE - MÉTHODOLOGIE

2.1 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1.1 ÉCHANTILLON

Cette étude porte sur 142 sujets présents en milieu scolaire du 4 janvier au 26 avril 1993 dans les trois commissions scolaires suivantes : Val D'Or, Western Québec et Malartic.

2.1.2 PROCÉDURE ET INSTRUMENTATION

Une équipe de 13 éducateurs a recueilli, depuis 1992, les données à l'aide d'une grille intitulée «Données pour le bilan de services», pour chacun des élèves qu'il rencontrait en suivi individuel (annexe 6). Une partie de l'information est enregistrée lors de la première rencontre avec l'élève, et les autres informations sont notées au cours de l'intervention. (Annexes 1 à 5)

L'instrument a été élaboré par l'auteure qui s'est adjoint la collaboration du chef de service de l'Étape en milieu scolaire à Amos. Par la suite, il fut présenté au directeur des services de réadaptation, au directeur des services professionnels et aux différents chefs de service de l'établissement. Suite à leurs commentaires, il prit alors sa forme actuelle. Une journée de formation a été consacrée à la présentation de l'instrument et à la formation des intervenants à son utilisation. Une supervision hebdomadaire avec chacun des intervenants de janvier à avril 1993 permettait de s'assurer que la cueillette des données se faisait avec rigueur.

Cette grille permet de recueillir de l'information sur les caractéristiques de la clientèle et de l'intervention. Les principales variables qui portent sur la clientèle sont : le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, l'école, la situation familiale, le statut légal, les motifs de référence, la provenance de la référence. La partie sur les caractéristiques des interventions permet la cueillette des informations suivantes : le début de l'intervention, le plan d'intervention, le nombre d'interventions directes et indirectes, la nature de ces interventions, la diversité et les cibles des interventions, la durée de chacune des interventions, la durée du suivi, l'intervenant principal, la présence d'un intervenant social ou d'autres intervenants, le type de collaboration des parents.

2.1.3 PLAN D'ANALYSE

Il s'agit de procéder à une analyse descriptive des caractéristiques de la clientèle et des services.

Nous allons présenter les fréquences et pourcentages de la clientèle selon : le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, le type de famille, le statut légal et la provenance (l'école).

Nous allons présenter les fréquences et pourcentages des différentes variables reliées à l'intervention :

Les motifs de référence, les caractéristiques des référents, les signalements faits et retenus, les interventions directes et indirectes, les plans d'intervention, la diversité et les cibles des interventions,

les fins de suivi, les types d'intervenants, le type de collaboration des parents, le sexe, la formation et l'expérience des intervenants.

Nous allons présenter la durée moyenne des interventions et des suivis.

Différents croisements entre les caractéristiques de la clientèle et celles des services seront effectués afin de mieux saisir dans quelle mesure le profil de la clientèle affecte la demande de services. Le sexe et le niveau de scolarité seront systématiquement croisés avec toutes les variables reliées aux services.

Ces analyses permettront de déterminer le profil socio-démographique de la clientèle et ainsi vérifier la proportion de garçons et filles, les différences reliées à l'âge et au niveau scolaire.

Nous pourrons comparer les sujets qui sont confiés en référence au personnel éducateur par rapport à ceux dont le jeune est venu lui-même demander de l'aide.

Nous pourrons voir s'il y a plus de demandes au primaire qu'au secondaire. Nous comparerons le nombre de demandes de suivi individuel entre les deux sexes, ceci autant au primaire qu'au secondaire. Nous examinerons les pourcentages de demandes d'aide selon l'âge des jeunes au primaire et au secondaire. Nous verrons à quel niveau de scolarité, au primaire et au secondaire, nous parviennent les demandes d'aide les plus nombreuses.

Nous analyserons la source des références selon les commissions scolaires et les caractéristiques de la clientèle.

En ce qui concerne l'intervention, il sera possible de déterminer la durée moyenne du suivi tant au primaire qu'au secondaire. Il sera possible de mettre en relation la provenance de la clientèle selon le type de famille dans lequel ils vivent.

Par la suite, nous comptabiliserons le nombre de sujets ayant un projet d'entente (voir annexe 1) selon le nombre de plans d'intervention distincts (voir annexe 3).

Les motifs de référence seront analysés selon leur appartenance au niveau primaire et secondaire.

Nous examinerons le nombre de sujets où il est recommandé de poursuivre le suivi pour l'année scolaire suivante et si la proportion est la même au primaire qu'au secondaire.

Un autre élément nous amènera à comparer le nombre de sujets qui ont un travailleur social ou un autre intervenant impliqué dans la démarche autant au primaire qu'au secondaire.

Le nombre de signalements faits à la Protection de la jeunesse sera comparé au primaire et au secondaire et la proportion respective qui sont retenus.

Nous comparerons, pour chacun des sujets, la proportion d'élèves qui ont un statut légal au primaire et au secondaire.

Les principaux tests statistiques utilisés seront le Khi-Carré (Dayhaw,1969) dans le cas des comparaisons de fréquences et le test de proportion de Fisher afin de comparer deux proportions.

3. TROISIÈME PARTIE - RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1 INTRODUCTION

Dans ce chapitre, nous allons présenter les résultats de notre recherche

Dans la **section A**, nous présenterons les résultats en rapport avec les caractéristiques de la clientèle selon : la provenance (école), le sexe, l'âge, le degré scolaire, le type de famille et le statut légal.

Dans la **section B**, nous donnerons les résultats concernant l'intervention selon : les motifs de référence, les caractéristiques des référents, les signalements faits à la Protection de la jeunesse, les interventions directes et indirectes, les plans d'intervention, la durée globale de l'intervention, la diversité et les cibles des interventions, les types d'intervenants et le type de collaboration des parents. Nous compléterons en ajoutant le sexe, la formation et l'expérience des éducateurs œuvrant auprès de cette clientèle.

Les résultats de différents croisements entre les caractéristiques de la clientèle et celles des services offerts permettront de mieux saisir dans quelle mesure le profil de la clientèle affecte la demande de services.

Les résultats seront présentés sous forme de tableaux présentant des fréquences et des pourcentages. Ces tableaux de fréquences et de pourcentages seront illustrés par des histogrammes permettant une perspective visuelle de nos résultats.

Nous pourrions ainsi établir certaines hypothèses à l'égard des caractéristiques de la clientèle et il en sera de même pour les services offerts. Toutefois, il sera important de préciser que cette étude ne nous permet pas d'affirmer des certitudes scientifiques compte tenu du nombre restreint de sujets. Cependant, par le biais des hypothèses énoncées, il sera possible de tracer un certain portrait de la situation de la clientèle et des services offerts. A la toute fin, nous pourrions nous permettre quelques recommandations pour bonifier l'intervention auprès de cette clientèle.

3.2 SECTION A - CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE

3.2.1 PROVENANCE DES ÉLÈVES (ÉCOLE)

En premier lieu, nous présenterons au tableau 1 la liste des huit écoles où nos sujets étaient scolarisés ainsi que le nombre total d'élèves de ces écoles et leur pourcentage respectif. De plus, nous retrouvons la distinction entre le nombre d'élèves au primaire et au secondaire. Au total, nous avons 97 élèves au primaire (68,3%) et 45 au secondaire (31,6%).

Nous remarquons que l'école 10 représente le pourcentage le plus élevé d'élèves en suivi, c'est à dire 12,79%. Il faut ici préciser que cette école est la seule qui reçoit les élèves du deuxième cycle au niveau primaire dans la ville de Malartic. De plus, les responsables de la commission scolaire de Malartic ont choisi d'allouer les services d'un éducateur à cette école primaire desservant le deuxième cycle plutôt que de diriger ces mêmes services dans leur autre école primaire du premier cycle. Les besoins de services identifiés auprès de la clientèle par le personnel enseignant étaient plus nombreux à cette école.

En ce qui concerne l'école 12, il y a ici une particularité importante à souligner. Les services d'un éducateur sont requis principalement pour la clientèle d'enfants amérindiens scolarisés à cette école primaire, desservant le premier et le deuxième cycles. (Le ministère des Affaires indiennes s'occupe de défrayer les coûts inhérents à ces services à la clientèle). Les troubles d'adaptation explique un pourcentage élevé d'élèves en suivi (4,42%) dans cette école provenant des conditions de vie difficiles des amérindiens.

Dans l'école 3, nous retrouvons un pourcentage d'élèves en suivi de 4,04%. Cette école est aussi une école primaire desservant le premier et le deuxième cycles. C'est aussi à cette école que se retrouve une plus grande concentration de classes d'adaptation scolaire pour les élèves ayant des problèmes d'apprentissage et/ou de comportement. Cet élément peut expliquer le pourcentage plus élevé d'élèves en suivi.

Tableau 1

A - Répartition des élèves par école

Nombre d'élèves en suivi

| | Primaire | Secondaire | Total | Pourcentage des élèves |
|--------------------|-----------|------------|------------|------------------------|
| École 1 | | 45 | 45 | 31.69% |
| École 2 | 5 | | 5 | 3.52% |
| École 3 | 21 | | 21 | 14.79% |
| École 4 | 8 | | 8 | 5.63% |
| École 8 | 7 | | 7 | 4.93% |
| École 9 | 4 | | 4 | 2.82% |
| École 10 | 33 | | 33 | 23.24% |
| École 12 | 19 | | 19 | 13.38% |
| Total | 97 | 45 | 142 | 100.00% |
| <i>Pourcentage</i> | 68.31% | 31.69% | 100.00% | |

B - Nombre total d'élèves par école

| | Primaire | Secondaire | Total | Pourcentage des élèves |
|--------------------|-------------|-------------|-------------|------------------------|
| École 1 | | 1812 | 1812 | 40.92% |
| École 2 | 324 | | 324 | 7.32% |
| École 3 | 520 | | 520 | 11.74% |
| École 4 | 513 | | 513 | 11.59% |
| École 8 | 341 | | 341 | 7.70% |
| École 9 | 230 | | 230 | 5.19% |
| École 10 | 258 | | 258 | 5.83% |
| École 12 | 430 | | 430 | 9.71% |
| Total | 2616 | 1812 | 4428 | 100.00% |
| <i>Pourcentage</i> | 59.08% | 40.92% | 100.00% | |

C - Pourcentage des élèves en suivi pour chacune des écoles

| | Primaire | Secondaire | Total |
|--------------|----------|------------|--------|
| École 1 | | 2.48% | 2.48% |
| École 2 | 1.54% | | 1.54% |
| École 3 | 4.04% | | 4.04% |
| École 4 | 1.56% | | 1.56% |
| École 8 | 2.05% | | 2.05% |
| École 9 | 1.74% | | 1.74% |
| École 10 | 12.79% | | 12.79% |
| École 12 | 4.42% | | 4.42% |
| Total | 3.71% | 2.48% | 3.21% |

3.2.2 ÂGE ET SEXE DES ÉLÈVES

Le tableau 1 et la figure 1 présentent la répartition du nombre d'élèves en difficulté selon l'âge et le sexe. Les 142 élèves sont constitués de 108 garçons (76,1%) et de 34 filles (23,9%). Cette différence de pourcentage pourrait-elle s'expliquer par le fait que les garçons présentent des comportements

plus dérangeants que les filles dans le contexte scolaire ? C'est possible. Nous verrons plus loin les motifs de référence qui nous aideront peut-être à obtenir davantage de précisions à cet égard.

Par ailleurs, nous constatons que les élèves sont âgés de 5 à 17 ans. Nous remarquons qu'un peu plus de 55% de tous les élèves qui reçoivent des services ont entre 9 et 12 ans. Chez les garçons, c'est à l'âge de 11 ans que nous retrouvons le plus grand nombre d'élèves en suivi, c'est à dire 21 garçons sur un total de 108 sujets masculins (19,4%). En ce qui concerne les filles, c'est à l'âge de 12 ans qu'elles sont le plus nombreuses ; elles sont 7 filles sur un total de 34 sujets féminins (20,5%). Lorsque nous confondons les deux sexes, c'est à l'âge de 11 ans que nous obtenons le plus grand nombre de sujets en suivi, c'est à dire 24 élèves sur un total de 142 (16,9%). Bien sûr, ces résultats ne nous permettent pas de tirer des conclusions absolues. Cependant, nous sommes en mesure de constater qu'entre 9 et 12 ans, il y a un besoin d'aide plus marqué. En effet, 56,4% des élèves masculins qui consultent se situent dans ces catégories d'âge et 53% dans le cas des filles. S'agit-il d'une période où les élèves s'inquiètent de leur passage au secondaire ? Peut-on prétendre que le fait qu'ils soient, pour la plupart, les plus vieux de l'école primaire, les rend plus sûrs d'eux-mêmes et qu'ils se permettent davantage des écarts de conduite ? Est-ce un âge que d'autres études ont identifié comme étant problématique ? De toute façon, nous ne sommes pas en mesure de faire des affirmations très concluantes, mais nous devons retenir qu'à cet âge, le besoin d'aide apparaît plus important (Tableau 1 et la Figure 1, Élèves en difficulté répartis par âge et sexe).

Tableau 2-A

Répartition des élèves en difficulté selon l'âge et le sexe

| Âge | Garçons | Filles | Total | %Garçon | %Fille |
|--------------|------------|-----------|------------|---------------|---------------|
| 5 | 1 | 0 | 1 | 100.00% | 0.00% |
| 6 | 2 | 0 | 2 | 100.00% | 0.00% |
| 7 | 4 | 4 | 8 | 50.00% | 50.00% |
| 8 | 4 | 1 | 5 | 80.00% | 20.00% |
| 9 | 11 | 3 | 14 | 78.57% | 21.43% |
| 10 | 14 | 5 | 19 | 73.68% | 26.32% |
| 11 | 21 | 3 | 24 | 87.50% | 12.50% |
| 12 | 15 | 7 | 22 | 68.18% | 31.82% |
| 13 | 10 | 2 | 12 | 83.33% | 16.67% |
| 14 | 11 | 4 | 15 | 73.33% | 26.67% |
| 15 | 9 | 4 | 13 | 69.23% | 30.77% |
| 16 | 3 | 1 | 4 | 75.00% | 25.00% |
| 17 | 3 | 0 | 3 | 100.00% | 0.00% |
| Total | 108 | 34 | 142 | 76.06% | 23.94% |

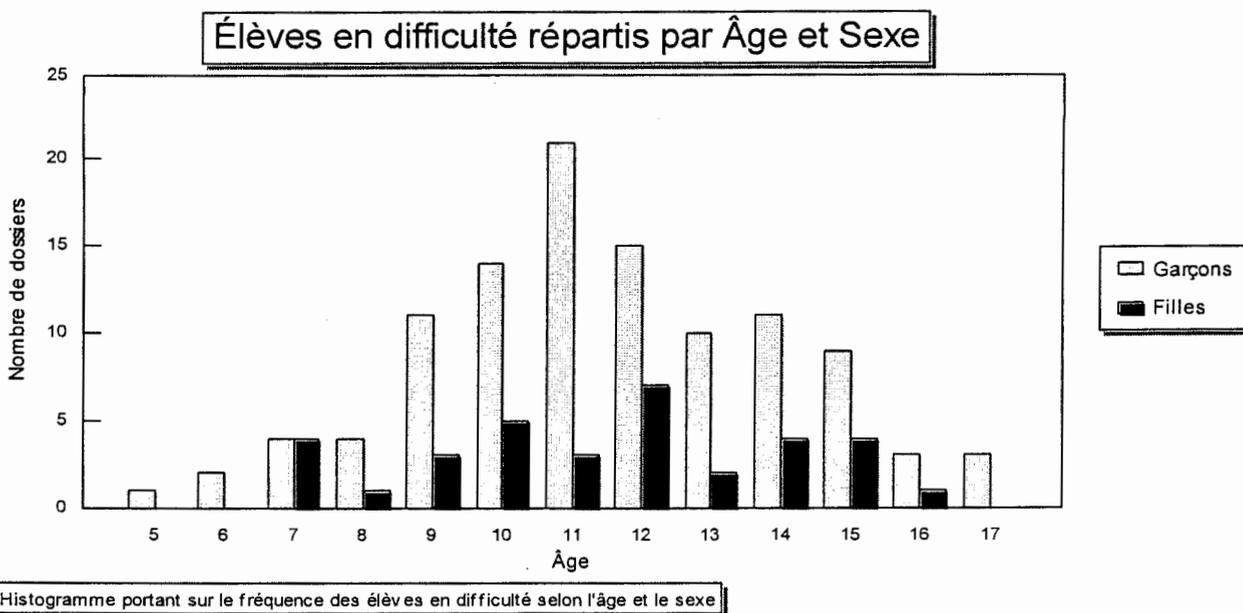


Figure 1

3.2.3 DEGRÉ SCOLAIRE ET SEXE DES ÉLÈVES

Pour faire suite, au Tableau 2, nous avons fait ressortir les fréquences et les pourcentages selon le degré scolaire et le sexe des élèves. Nous retrouvons 97 élèves au primaire (68,3%) et 45 élèves au secondaire (31,7%).

Ici, nous remarquons que c'est en 5^e année primaire que le nombre de sujets en suivi est le plus élevé chez les garçons (24 garçons sur 108, donc 22,2%), et en 4^e année primaire pour les filles (6 filles sur 34, donc 17,6%). Lorsque nous confondons les deux sexes, le plus grand nombre d'élèves se retrouve en 5^e année primaire (28 élèves sur 142 au total, donc 19,7%).

Au secondaire, c'est le secteur des cheminements particuliers qui attire le plus notre attention. Il y a 13 garçons et 5 filles, donc un total de 18 élèves qui sont en suivi sur 142 sujets (12,6%). Tous les élèves fréquentant le secteur des cheminements particuliers ont rencontré des difficultés à suivre le rythme imposé par le secteur régulier et ont essuyé de nombreux échecs académiques. Ce sont les principales raisons pour lesquelles ils furent dirigés vers ce secteur. Ces élèves démontrent des difficultés d'apprentissage et il n'est pas rare que viennent s'ajouter des problèmes comportementaux à ceux déjà existants. Certaines notions académiques, qui, en principe, auraient dû être acquises au niveau primaire, ne semblent n'avoir jamais fait l'objet d'un apprentissage chez ces élèves. Les enseignants tentent donc de combler ces lacunes en utilisant autant que possible du matériel adapté à l'âge chronologique des élèves. Ce défi nécessite une concertation entre les

éducateurs et les enseignants afin de tenter de maintenir l'élève en milieu scolaire. Les éducateurs et les enseignants doivent faire appel à leurs compétences spécifiques dans un but commun : rebâtir la confiance et l'estime de soi chez l'élève en le mettant devant des défis à sa mesure et selon ses capacités pour qu'il obtienne de réels succès. Bien sûr qu'il serait préférable d'établir des programmes de prévention plutôt que d'intervenir principalement de façon curative. Des efforts sont faits dans ce sens. Cependant, la réalité actuelle fait en sorte que les cas urgents exigent une bonne somme d'énergie de la part de tous les intervenants impliqués et le temps consacré à bâtir des programmes de prévention s'en trouve malheureusement réduit.

Tableau 2-B
Répartition des élèves selon le degré scolaire et le sexe

| | Garçons | Filles | Total | %Garçon | %Fille |
|-------------------------|---------|--------|-------|---------|--------|
| Maternelle | 1 | 0 | 1 | 100.00% | 0.00% |
| 1 | 5 | 3 | 8 | 62.50% | 37.50% |
| 2 | 3 | 2 | 5 | 60.00% | 40.00% |
| 3 | 7 | 1 | 8 | 87.50% | 12.50% |
| 4 | 14 | 6 | 20 | 70.00% | 30.00% |
| 5 | 24 | 4 | 28 | 85.71% | 14.29% |
| 6 | 8 | 3 | 11 | 72.73% | 27.27% |
| ChParPri | 12 | 4 | 16 | 75.00% | 25.00% |
| Sec 1 | 3 | 0 | 3 | 100.00% | 0.00% |
| Sec 2 | 11 | 4 | 15 | 73.33% | 26.67% |
| Sec 3 | 3 | 1 | 4 | 75.00% | 25.00% |
| Sec 4 | 2 | 1 | 3 | 66.67% | 33.33% |
| Sec 5 | 2 | 0 | 2 | 100.00% | 0.00% |
| ChParSec | 13 | 5 | 18 | 72.22% | 27.78% |
| Total Primaire | 74 | 23 | 97 | 76.29% | 23.71% |
| Total Secondaire | 34 | 11 | 45 | 75.56% | 24.44% |
| Grand Total | 108 | 34 | 142 | 76.06% | 23.94% |

Pour illustrer plus concrètement le croisement des variables sexe et degré scolaire, un histogramme accompagne le tableau des fréquences et des pourcentages (Figure 2, Dossiers répartis par degré scolaire et sexe).

Histogramme de la répartition des élèves selon le sexe et le degré scolaire

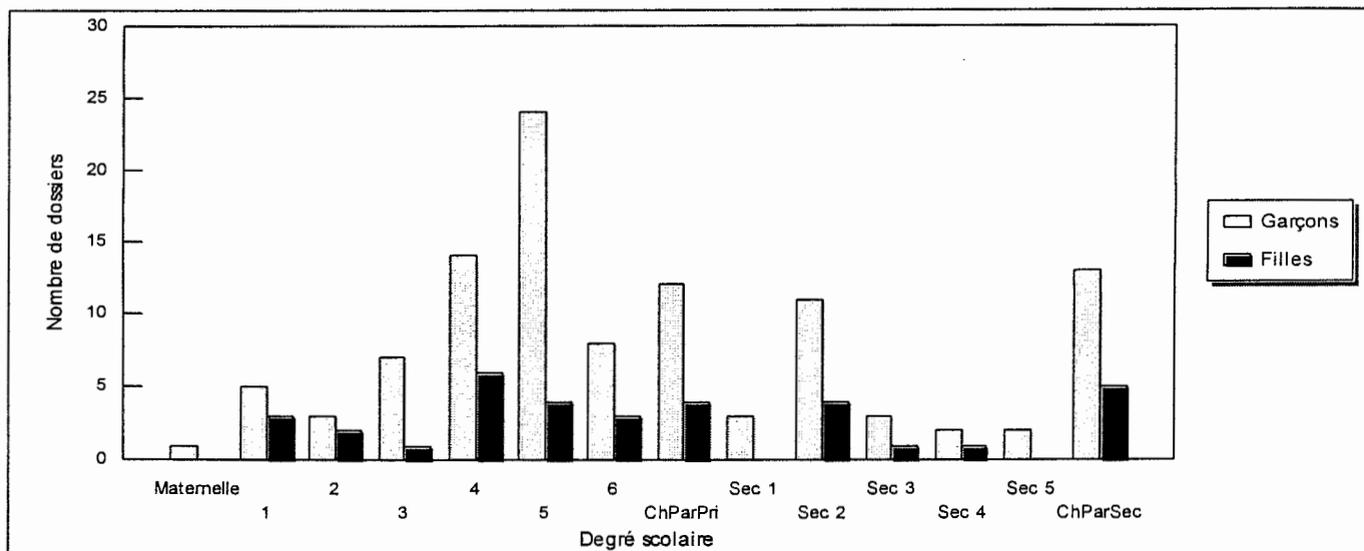


Figure 2

3.2.4 TYPES DE FAMILLE ET DEGRÉ SCOLAIRE DES ÉLÈVES

Le Tableau 3 présente les pourcentages des différents types de familles selon le niveau primaire et secondaire. Il est à préciser qu'il y a dans notre étude 7 écoles au primaire et une seule au secondaire. À l'exception des familles monoparentales patricentriques, des différences importantes apparaissent entre le niveau académique primaire et secondaire pour les types de familles d'où proviennent les élèves en difficulté. Dans l'ensemble, les familles monoparentales génèrent davantage de références au primaire (37.1%) qu'au secondaire (11.1%) ($Z=5.03$; $p=0,001$) où Z est la cote normalisée trouvée donnant la probabilité indiquée. Le pourcentage d'élèves en difficulté provenant de familles traditionnelles est de 1,7 fois plus élevé au secondaire qu'au primaire. Mais c'est pour les familles monoparentales matricentriques que ces différences sont les plus importantes ; en effet, les élèves de ce type de famille sont 14,5 fois plus nombreuses au primaire qu'au secondaire. Il en est de même pour les familles reconstituées, les élèves du primaire qui consultent sont 4,2 fois plus nombreux qu'au secondaire tout comme les élèves en foyer scolaire qui eux, sont 4,1 fois plus nombreux. Les élèves en famille d'accueil sont cependant près de 2 fois plus nombreux au secondaire qu'au primaire.

Ces résultats suggèrent que les élèves vivant dans des familles monoparentales matricentriques, dans des familles reconstituées et dans les foyers scolaires sont beaucoup plus vulnérables lorsqu'ils sont

au niveau académique primaire que secondaire. Alors que ceux vivant en famille d'accueil manifestent davantage de problèmes au niveau académique secondaire. Il est possible que la séparation des parents ait eu lieu alors que les enfants étaient encore au primaire et elle est parfois récente. Il est envisageable que l'enfant ait des réactions face à une telle situation. Si la mère était déjà seule depuis que l'enfant est tout jeune, elle peut rencontrer des difficultés à encadrer un enfant qui grandit, compte tenu qu'elle est peut être seule à faire face à toutes les responsabilités que cela nécessite. De plus, la garde physique des enfants est encore donnée en plus forte proportion à la mère lors des séparations de couples. En ce qui concerne les familles reconstituées ; cette nouvelle cellule demande à chacun qui est impliqué une grande capacité d'adaptation et les enfants ont ici aussi leurs propres réactions dans ce nouveau format. Donc les répercussions se retrouvent à l'école comme à la maison. Dans les foyers scolaires, nous retrouvons les enfants amérindiens qui demeurent dans ces ressources au cours de la semaine scolaire, compte tenu de la trop grande distance géographique du domicile de leurs parents. Alors, il peut se vivre des différences importantes au plan des valeurs éducatives et culturelles. Forcément cet état de fait amène des problèmes d'adaptation chez les enfants et ça peut se répercuter à l'école. Il est à noter qu'il n'y a pas d'éducateur fournissant un encadrement aux élèves du secondaire habitant dans les foyers scolaires. À l'œil, nous pouvons voir qu'il y aurait des besoins, mais c'est un choix de commission scolaire de mettre l'accent en priorité sur les élèves du primaire. Concernant le secondaire, il arrive possiblement que certains parents se retrouvent dépassés quand il s'agit de fournir un encadrement efficace à leur adolescent. Alors certains adolescents vivent temporairement en famille d'accueil. Cette solution peut amoindrir certains problèmes, mais ça ne veut pas dire que tout est résorbé pour autant. Donc quelques réactions seront manifestées à l'école et viendront s'ajouter à la période de l'adolescence pas toujours facile pour eux et pour les gens impliqués dans leur encadrement.

Dans les familles où la mère vit seule, nous retrouvons plus fréquemment les enfants du primaire, alors que dans le type de famille où le père vit seul, nous retrouvons un nombre équitable d'élèves du primaire et du secondaire. Serait-ce que la garde physique ou légale des enfants du primaire soit davantage confiée à la mère dans les situations de séparation des parents ? Il semble que oui en ce qui concerne nos sujets en suivi.

Tableau 3
Pourcentage des différents types de familles

| | Famille traditionnelle | Famille père | Famille mère | Famille reconstituée | Famille d'accueil | Foyer scolaire | Total |
|------------|------------------------|--------------|--------------|----------------------|-------------------|----------------|---------|
| Primaire | 42.27% | 5.15% | 31.96% | 9.28% | 7.22% | 4.12% | 68.31% |
| Secondaire | 73.33% | 8.89% | 2.22% | 2.22% | 13.33% | | 31.69% |
| Total | 52.11% | 6.34% | 22.54% | 7.04% | 9.15% | 2.82% | 100.00% |

Au Tableau 4 , nous retrouvons la répartition du nombre de sujets étudiés en fonction des types de famille et du degré scolaire. Ici, il nous est possible de voir que 52,1% des élèves en suivi ont une famille traditionnelle, c'est-à-dire une famille composée des deux parents vivant sous le même toit. Pour le reste des élèves en suivi, les différents types de famille sont ainsi distribués : 22,5% ont une famille séparée avec une mère seule, 9,1% sont en famille d'accueil donc ne vivent pas avec aucun de leurs parents sur une base régulière, 7% ont une famille reconstituée, c'est à dire avec un des deux parents naturels, 6,3% vivent dans une famille séparée avec un père seul et 2,8% vivent dans un foyer scolaire, c'est-à-dire une ressource qui héberge les enfants demeurant trop loin de l'école fréquentée. C'est le portrait obtenu pour les mois de janvier à avril 1993.

Il est possible que les enfants des familles monoparentales soient sur - représentés parmi les élèves qui consultent. Nous ne pouvons nous prononcer sur cette question parce que nous n'avons pas les données sur la situation parentale de l'ensemble des élèves de ces écoles afin d'effectuer des comparaisons. Toutefois ces résultats viennent en contradiction avec les résultats rapportés par Leblanc, McDuff et Tremblay (1991). En effet, ces auteurs rapportent que parmi les familles non traditionnelles, les familles monoparentales patricentriques sont les plus génératrices de mésadaptation psychosociale, suivi des familles reconstituées et viennent en dernier lieu, les familles matricentriques. Les résultats de notre étude indiquent quant à eux que les familles monoparentales matricentriques sont 3.5 fois plus génératrice de mésadaptation que les familles patricentriques et que le pourcentage d'enfants en difficulté est sensiblement le même dans les familles reconstituées que dans les familles monoparentales patricentriques.

Si l'on tente de voir le degré scolaire par rapport aux types de familles, c'est en 5^e année primaire que nous retrouvons le plus grand nombre d'élèves en suivi (28 au total /19,7%) et leur type de famille est la famille traditionnelle pour 13 élèves, 10 élèves proviennent d'une famille dirigée par la mère, 3 élèves ont une famille dirigée par le père et finalement 2 autres élèves ont une famille reconstituée, c'est à dire une famille où l'un des deux parents naturels est présent. Au secondaire, il y a 12 élèves en suivi au 2^e secondaire et le même nombre au secteur des cheminements particuliers qui proviennent d'une famille traditionnelle.

Tableau 4
Répartition des élèves en fonction des types de famille et du degré scolaire

| | Famille traditionnelle | Famille père | Famille mère | Famille reconstituée | Famille d'accueil | Foyer scolaire | Total | Pourcentage |
|--------------------|------------------------|--------------|--------------|----------------------|-------------------|----------------|------------|----------------|
| Maternelle | | | 1 | | | | 1 | 0.70% |
| Pri 1 | 1 | | 2 | 1 | 3 | 1 | 8 | 5.63% |
| Pri 2 | 2 | | 1 | 1 | | 1 | 5 | 3.52% |
| Pri 3 | 4 | | 2 | 1 | 1 | | 8 | 5.63% |
| Pri 4 | 9 | | 8 | 2 | | 1 | 20 | 14.08% |
| Pri 5 | 13 | 3 | 10 | 2 | | | 28 | 19.72% |
| Pri 6 | 4 | 1 | 3 | 1 | 1 | 1 | 11 | 7.75% |
| ChParPri | 8 | 1 | 4 | 1 | 2 | | 16 | 11.27% |
| Sec 1 | 2 | 1 | | | | | 3 | 2.11% |
| Sec 2 | 12 | 1 | 1 | | 1 | | 15 | 10.56% |
| Sec 3 | 3 | 1 | | | | | 4 | 2.82% |
| Sec 4 | 2 | 1 | | | | | 3 | 2.11% |
| Sec 5 | 2 | | | | | | 2 | 1.41% |
| ChParSec | 12 | | | 1 | 5 | | 18 | 12.68% |
| Total Primaire | 41 | 5 | 31 | 9 | 7 | 4 | 97 | 68.31% |
| Total Secondaire | 33 | 4 | 1 | 1 | 6 | | 45 | 31.69% |
| Total | 74 | 9 | 32 | 10 | 13 | 4 | 142 | 100.00% |
| <i>Pourcentage</i> | 52.11% | 6.34% | 22.54% | 7.04% | 9.15% | 2.82% | 100.00% | |

3.2.5 STATUT LÉGAL ET DEGRÉ SCOLAIRE DES ÉLÈVES

Au Tableau 5, nous avons la répartition du nombre de sujets étudiés en fonction du degré scolaire et du statut légal (définition : situation de fait définie par la loi). Il est à retenir que la plus importante majorité de nos élèves en suivi n'ont pas de statut légal (121 élèves, donc 85,2% sur un total de 142). Il y a tout de même 11,2%, c'est-à-dire 16 élèves qui sont sous la Loi de la Protection de la jeunesse (la Loi sur la Protection de la jeunesse s'applique dans les situations où la sécurité et le développement d'un enfant sont ou peuvent être compromis. A ce moment-là, l'état intervient). C'est tout de même un chiffre assez important. Il peut signifier que déjà ces élèves sont plus perturbés puisqu'ils nécessitent un encadrement relié à la Loi de la Protection de la Jeunesse. Il se peut que ce soient différents problèmes reliés à la famille le plus souvent, mais nous verrons plus loin si nous retrouvons des indices plus précis en examinant les motifs de référence. Une petite proportion (5 élèves au primaire, c'est-à-dire 3,5%) se retrouve sous la Loi S5. Cette loi se traduit par une demande d'aide volontaire des parents aux services sociaux. C'est donc à dire que les parents, pour les élèves en bas de 14 ans, acceptent volontairement de s'impliquer et de recevoir de l'aide des services sociaux. Il en est de même pour les élèves de 14 ans et plus, mais la différence ici, c'est que l'élève doit lui-même signer ses mesures volontaires, compte tenu de son âge. (Tableau 5)

Par ailleurs, il est clair que les élèves qui sont sur la Loi de la Protection de la jeunesse se retrouvent en nombre égal au primaire et au secondaire (8 élèves sur 16 au total, donc 50% au primaire et 50% au secondaire). Il apparaît aussi un pourcentage un peu plus élevé d'élèves ayant un statut légal aux deux degrés scolaires suivants : pour les élèves de la première année au primaire, nous en retrouvons 4, c'est à dire 50 % et au secteur des cheminements particuliers du secondaire, il y en a 5, c'est à dire 27,78%. Il se peut que les services sociaux centrent davantage leur énergie sur les élèves de la première année du primaire, compte tenu de leur âge, de leur vulnérabilité et de leur besoin de protection. Il en est de même pour les mesures volontaires qui s'adressent uniquement aux parents de nos élèves en suivi, compte tenu que les élèves sont âgés de 13 ans et moins. Possiblement qu'une intervention massive au premier cycle du primaire permettrait que les difficultés des élèves s'estompent ou se résorbent définitivement. Par ailleurs, il se pourrait que les élèves évitent de se retrouver au secondaire avec une accumulation sérieuse de leurs problèmes, comme ça semble le cas pour le secteur des cheminements particuliers au secondaire, où un pourcentage de 23.8% fut obtenu en ce qui a trait au statut légal. Le dilemme intervention préventive ou curative se pose ici comme ailleurs dans notre étude. Les choix sont parfois déchirants et reliés malheureusement aux coupures budgétaires qui privent ces élèves de ressources aidantes. De toute façon, il nous faut devenir de plus en plus créateur avec les ressources et les budgets octroyés à ces fins.

Tableau 5
Répartition des élèves en fonction du degré scolaire et du statut légal

| | Nil | Mesures volontaires (loi S-5) | Loi Protection jeunesse | Total | Pourcentage |
|------------------|--------|----------------------------------|----------------------------|---------|-------------|
| Maternelle | 1 | 0 | 0 | 1 | 0.00% |
| 1 | 4 | 1 | 3 | 8 | 50.00% |
| 2 | 4 | 1 | 0 | 5 | 20.00% |
| 3 | 7 | 0 | 1 | 8 | 12.50% |
| 4 | 18 | 1 | 1 | 20 | 10.00% |
| 5 | 27 | 0 | 1 | 28 | 3.57% |
| 6 | 9 | 1 | 1 | 11 | 18.18% |
| ChParPri | 14 | 1 | 1 | 16 | 12.50% |
| Sec 1 | 2 | 0 | 1 | 3 | 33.33% |
| Sec 2 | 14 | 0 | 1 | 15 | 6.67% |
| Sec 3 | 3 | 0 | 1 | 4 | 25.00% |
| Sec 4 | 3 | 0 | | 3 | 0.00% |
| Sec 5 | 2 | 0 | 0 | 2 | 0.00% |
| ChParSec | 13 | 0 | 5 | 18 | 27.78% |
| Total primaire | 84 | 5 | 8 | 97 | 13.40% |
| Total secondaire | 37 | 0 | 8 | 45 | 17.78% |
| Total | 121 | 5 | 16 | 142 | 14.79% |
| Pourcentage | 85.21% | 3.52% | 11.27% | 100.00% | |

L'histogramme qui suit, vient illustrer la répartition des élèves en fonction du degré scolaire et du statut légal. (Figure 3, Répartition des élèves en fonction du degré scolaire et du statut légal).

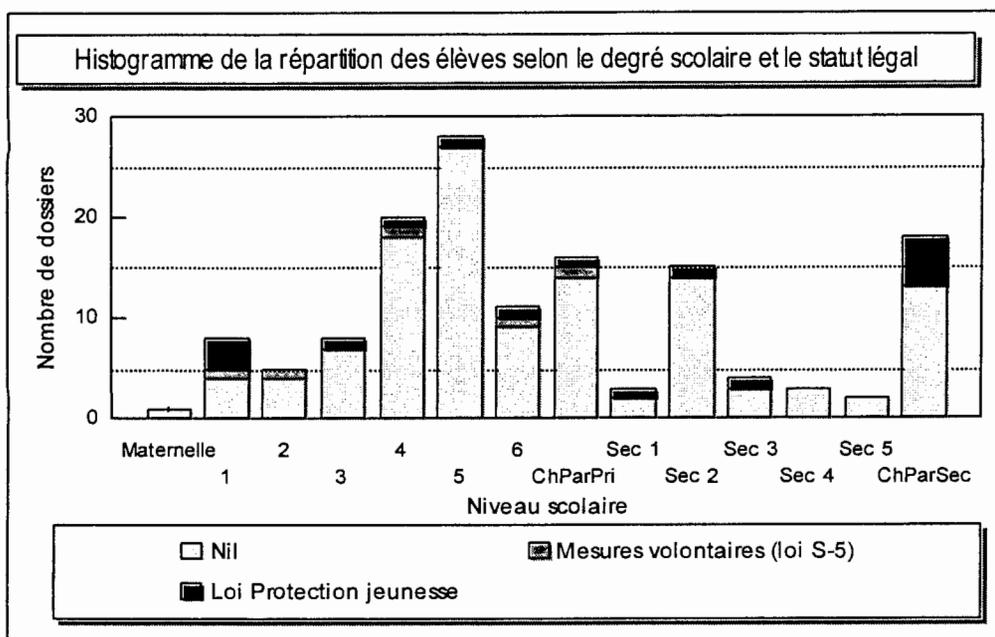


Figure 3

3.2.6 SIGNALEMENT À LA PROTECTION DE LA JEUNESSE ET SEXE DES ÉLÈVES

En ce qui a trait aux signalements faits à la Protection de la jeunesse, nous avons vérifié les différences entre les garçons et les filles au Tableau 6. Nous constatons qu'il y en a eu 13 de fait pour les garçons (12,03%), dont 4 ne furent pas retenus pour un total de 108 sujets masculins et 5 de fait pour les filles (14,7%), dont un seul ne fut pas retenu pour un total de 34 sujets féminins. Donc, ce n'est pas tellement différent. Ces signalements furent faits par les éducateurs s'occupant eux-mêmes des élèves en suivi. Les causes des signalements sont pour la plupart reliées à des indices de sécurité et/ou de développement compromis chez ces élèves (abus physique ou sexuel, négligence parentale, problématique suicidaire). L'évaluation de ces signalements se fait par les services sociaux. La collaboration des éducateurs et des intervenants scolaires est souvent mise à contribution. (Tableau 6).

Tableau 6
Répartition des élèves en fonction des signalements à la
Protection de la jeunesse et du sexe

| | Garçon | Fille | Total | Pourcentage |
|-----------------|------------|-----------|------------|----------------|
| Aucun | 95 | 29 | 124 | 87.32% |
| Fait non retenu | 4 | 1 | 5 | 3.52% |
| Fait et retenu | 9 | 4 | 13 | 9.15% |
| Total | 108 | 34 | 142 | 100.00% |
| Pourcentage | 76.06% | 23.94% | 100.00% | |

SOMMAIRE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE

Faits saillants

Concernant la provenance des élèves, il y a une explication précise pour l'école 10, l'école 12 et l'école 3. Ce sont les trois écoles où l'on retrouve le plus grand pourcentage d'élèves en suivi. En fait, c'est soit une école qui est la seule dans cette ville à recevoir les élèves du deuxième cycle au primaire (école 10), ou alors les services d'un éducateur sont requis principalement pour la clientèle d'enfants amérindiens (école 12) et finalement c'est une école où il y a la plus grande concentration de classes d'adaptation scolaire (école 3).

A propos de l'âge et du sexe des élèves, nous constatons qu'il y a 76,1% des élèves en suivi qui sont de sexe masculin et 23,9% qui sont de sexe féminin. Pourtant, l'âge des deux sexes confondu où les demandes d'aide sont les plus nombreuses se situent entre 9 et 12 ans (55%). Il est difficile de faire des affirmations précises pouvant nous aider à comprendre les raisons qui font qu'il y a plus de garçons que de filles en suivi. Cependant, il y a des similitudes entre les deux sexes, à savoir, 19,4% des garçons sont âgés de 11 ans lors de leur suivi et 20,5% des filles sont âgées de 12 ans. Il est clair que ce rapprochement nous amène à faire certains liens. D'abord, nous pouvons dire que l'âge de 11-12 ans semble être un âge critique. C'est évidemment la pré-adolescence, la préparation ou l'entrée au secondaire, donc un moment où l'adaptation de l'élève peut se vivre difficilement si le support des parents et des intervenants n'est pas suffisant.

Pour ce qui est du degré scolaire et du sexe des élèves, les résultats nous amènent à constater qu'il y a plus d'élèves en suivi au primaire (68,3%) qu'au secondaire (31,7%). Il peut s'agir ici d'un choix des directions scolaires puisque l'origine des demandes d'aide vient principalement de celles-ci. Un choix à caractère préventif peut inciter les directions scolaires à diriger les services d'aide vers les élèves du primaire afin d'éviter que la situation de certains d'entre eux ne se détériore et qu'ils deviennent plus difficilement récupérables lorsqu'ils seront rendus au secondaire. Pour plus de précisions, nous constatons que c'est en 5^e année du primaire que le nombre de sujets masculins est le plus nombreux (22,2%) et en 4^e année du primaire pour les filles (17,6%). C'est lors du passage au deuxième cycle qu'apparaissent les différentes problématiques. Les élèves commencent déjà à s'affirmer davantage et les apprentissages nécessitent une bonne concentration de leur part. Ils se

sentent les plus vieux de l'école et ça peut leur donner envie de se permettre certains écarts de conduite. Nous verrons plus loin quels sont les réels motifs de référence.

Pour les élèves du secondaire, c'est le secteur des cheminements particuliers qui nécessite le plus grand support de la part des éducateurs. Évidemment, ces élèves ont déjà subi de nombreux échecs scolaires et l'estime d'eux-mêmes est largement atteinte. Ils représentent 12,6% des élèves du secondaire en suivi.

Concernant les différents types de famille et le degré scolaire des élèves, nous constatons que 52,1% des élèves en suivi ont une famille traditionnelle, c'est-à-dire une famille composée des deux parents vivant sous le même toit. Il y a aussi 22,5% des élèves en suivi qui ont une famille séparée avec une mère seule, 9,1% sont en famille d'accueil donc ne vivent pas avec aucun de leurs parents sur une base régulière, 7% ont une famille reconstituée, c'est-à-dire avec un des deux parents naturels, 6,3% vivent dans une famille séparée avec un père seul et 2,8% vivent dans un foyer scolaire, c'est-à-dire une ressource qui héberge les enfants demeurant trop loin de l'école fréquentée. Ces résultats viennent en contradiction avec les résultats rapportés par Leblanc, McDuff et Tremblay (1991). Ces auteurs rapportaient que parmi les familles non traditionnelles, les familles monoparentales patricentriques sont les plus génératrices de mésadaptation psychosociale, suivi des familles reconstituées et viennent en dernier lieu, les familles matricentriques. Les résultats de notre étude indiquent quant à eux que les familles monoparentales matricentriques sont 3.5 fois plus génératrice de mésadaptation que les familles patricentriques et que le pourcentage d'enfants en difficulté est sensiblement le même dans les familles reconstituées que dans les familles monoparentales patricentriques.

Le lien entre le degré scolaire et les types de famille, nous amène à constater que c'est en 5^e année primaire que nous retrouvons le plus grand nombre d'élèves en suivi (28 au total, 19,7%) et leur type de famille est la famille traditionnelle pour 13 élèves, 10 élèves proviennent d'une famille dirigée par la mère, 3 élèves ont une famille dirigée par le père et finalement 2 autres élèves ont une famille reconstituée, c'est-à-dire une famille où l'un des deux parents naturels est présent. Au secondaire, il y a 12 élèves en suivi au 2^e secondaire et le même nombre au secteur des cheminements particuliers qui proviennent d'une famille traditionnelle.

En ce qui a trait au statut légal et au degré scolaire des élèves, nous remarquons que 85,2% des élèves en suivi n'ont pas de statut légal (définition : situation de fait définie par la loi). Il y a tout de même 11,2%, c'est-à-dire 16 élèves qui sont sous la Loi de la Protection de la jeunesse (la Loi sur la Protection de la jeunesse s'applique dans les situations où la sécurité et le développement d'un enfant sont ou peuvent être compromis. À ce moment-là, l'état intervient). Peut-être s'agit-il de différentes problématiques reliées à la famille ? Lorsque nous verrons les motifs de référence, des précisions devraient nous éclairer face à ce point.

Concernant les signalements à la Protection de la jeunesse, il n'y a pas tellement de différence entre les garçons et les filles. Nous constatons qu'il y en a eu 13 de fait pour les garçons (12,3%), dont 4 ne furent pas retenus pour un total de 108 sujets masculins et 5 de fait pour les filles (14,7%), dont 1 seul ne fut pas retenu pour un total de 34 sujets féminins. Les causes de signalements sont pour la

plupart reliées à des indices de sécurité et /ou de développement compromis chez ces élèves (abus physique ou sexuel, négligence parentale, problématique suicidaire). Ces signalements furent faits par les éducateurs s'occupant eux-mêmes des élèves en suivi. L'évaluation de ces signalements se fait par les services sociaux.

3.3 SECTION B - INTERVENTIONS

3.3.1 MOTIFS DE RÉFÉRENCE ET SEXE DES ÉLÈVES

Le tableau 7 présente les motifs de référence, qui font en sorte que les 142 élèves sont référés. Les motifs de référence furent croisés avec le sexe, nous permettant de voir quels motifs de référence sont plus fréquents chez les garçons et chez les filles. Les deux principaux motifs de référence retrouvés chez les garçons sont les suivants : en premier lieu, les troubles de comportement graves, et en second lieu, l'abandon et la démotivation scolaire. Pour les garçons, ce sont les troubles de conduite et de comportement qui sont le troisième principal motif de référence. Nous pourrions ajouter que souvent les garçons ont des comportements plus visibles que les filles en milieu scolaire.

Alors, forcément, ils sont référés pour des troubles de comportement graves. Face à leur abandon scolaire, nous pouvons dire que plusieurs rêvent d'avoir 16 ans pour quitter l'école et aller sur le marché du travail. Est-ce l'appât du gain ? L'envie de vivre une vie d'adulte ? Le fait que plusieurs ont déjà un petit travail à temps partiel et que c'est peut-être plus valorisant de travailler que de fréquenter l'école ? Leur taux d'échecs scolaires ? etc.

Tableau 7

Pourcentage des élèves en fonction des motifs de référence et du sexe

| | Garçons | Filles |
|---|---------|--------|
| Troubles de comportement graves | 50.00% | 52.94% |
| Toxicomanie | 0.93% | 2.94% |
| Demande d'aide personnelle | 7.41% | 11.76% |
| Troubles de conduite et de comportement | 11.11% | 2.94% |
| Abandon scolaire et démotivation | 38.89% | 23.53% |
| Responsabilité parentale | 1.85% | 2.94% |
| Abus physique | 0.93% | 0.00% |
| Abus sexuel | 1.85% | 5.88% |
| Séparation parentale | 2.78% | 2.94% |
| Désordre familial | 5.56% | 5.88% |
| Suicide | 6.48% | 2.94% |

Comme un dossier peut contenir plus d'un motif de référence, le total des pourcentages dépasse 100%

Plusieurs études ont été réalisées sur l'abandon scolaire. Certains auteurs en tirent différentes conclusions. Pour Maltais (1991), les causes seraient peut-être : 1) Une société imbuée de valeurs matérialistes ; 2) Le changement qui est la marque de commerce du système d'éducation ; 3) La mutation brutale de la famille ; 4) Le rôle joué par les enseignants qui se plaignent de la trop grande rigidité des programmes ; 5) Le manque de support des parents. Giroux (1989 : citée dans Gagnon, 1991a) a réalisé une étude au ministère de l'Éducation et elle révèle que toutes les régions du Québec sont touchées par le décrochage scolaire, spécialement les milieux défavorisés et les régions

éloignées. Le décrochage survient surtout à l'âge de 17 ans, il se fait surtout à partir de la troisième année du secondaire et il est plus important chez les élèves en adaptation scolaire (c'est dans le secteur de l'adaptation scolaire que se retrouvent les élèves des cheminements particuliers de notre étude). Pour Roberge, responsable de la direction de l'adaptation scolaire au ministère de l'Éducation (cité dans Gagnon, 1991b), le fait que l'école soit devenue trop exigeante expliquerait la hausse des décrocheurs. En effet, au début des années 80, à la demande des parents et du Conseil supérieur de l'éducation qui voulaient une école plus rigoureuse, le ministère adoptait de nouveaux régimes pédagogiques et faisait passer de 50 à 60% la note de passage aux examens. Il semble que la mise de l'accent sur les apprentissages, l'excellence, la performance et la compétition a eu pour effet de stresser l'école. Par ailleurs, Roberge (cité dans Gagnon, 1991b) indique qu'il y a lieu de se demander pourquoi les garçons décrochent plus que les filles (45,8% contre 31,9%). Il y aurait lieu de vérifier si l'école répond moins aux attentes des garçons.

En ce qui concerne les filles, ce sont les mêmes motifs de référence qui remportent la palme (52,9% d'entre elles ont des troubles de comportement graves et 23,5% ont comme motif de référence l'abandon scolaire et la démotivation. Ce qui suit de proche, c'est la demande d'aide personnelle (11,7%). Peut-être que les filles vont plus facilement parler de leurs problèmes personnels alors que les garçons les démontrent dans l'agir. (Tableau 7).

Bien que des différences de pourcentages apparaissent entre les garçons et les filles pour certains motifs de référence, seuls les motifs suivants distinguent les garçons et les filles : en effet, il existe une tendance pour les garçons à être référés plus fréquemment que les filles pour les troubles de conduite et de comportement ($Z=1,95$; $p=0,051$) et pour l'abandon scolaire ($Z=1,77$; $p=0,076$). Pour toutes les autres catégories de problèmes, les différences de proportion n'atteignent pas les seuils de significations ($Z_{\text{maximum}}=0,95$; $p=0,344$).

Bien que des différences de pourcentages apparaissent entre le primaire et le secondaire pour certains motifs de référence, seuls les motifs suivants ressortent davantage (Tableau 8) :

En effet, au primaire, les troubles de comportements graves représentent 56,70% et 37,78% au secondaire, sur le total des sujets étudiés ($Z=2,14$, $p=0,031$).

Concernant l'abandon scolaire, il y a 23,71%, au primaire, et 60,00% au secondaire des sujets étudiés ($Z=-4,27$, $p=0,000$).

Pour la séparation parentale, il y a 4,12% au primaire et 0,00% au secondaire des sujets étudiés ($Z=2,04$, $p=0,004$).

Les problèmes reliés aux responsabilités parentales ont tendance à être plus fréquents au niveau primaire ($Z=1,75$, $p=0,078$) tout comme les troubles familiaux ($Z=1,94$, $p=0,052$) qui eux regroupent l'ensemble des catégories : responsabilité parentale, séparation parentale et désordre familial. Il y a également davantage d'abus physique au primaire qu'au secondaire ($Z=1,00$, $p=0,31$).

Les problèmes reliés aux intentions suicidaires ont tendance à être plus fréquents au secondaire ($Z=-1,60$, $p=0,10$).

Les autres motifs de références ne sont toutefois pas significativement reliés au niveau académique ($Z_{\text{maximum}}=14,80$, $p_{\text{minimum}}=0,148$).

Tableau 8
Pourcentage des élèves en fonction des motifs de références et du degré scolaire

| | Primaire | Secondair |
|---|----------|-----------|
| Troubles de comportement graves | 56.70% | 37.78% |
| Toxicomanie | 0.00% | 4.44% |
| Demande d'aide personnelle | 8.25% | 8.89% |
| Troubles de conduite et de comportement | 9.28% | 8.89% |
| Abandon scolaire et démotivation | 23.71% | 60.00% |
| Responsabilité parentale | 3.09% | 0.00% |
| Abus physique | 1.03% | 0.00% |
| Abus sexuel | 2.06% | 4.44% |
| Délit | 0.00% | 0.00% |
| Séparation parentale | 4.12% | 0.00% |
| Désordre familiale | 6.19% | 4.44% |
| Suicide | 3.09% | 11.11% |

Comme un dossier peut contenir plus d'un motif de référence, le total des pourcentages dépasse 100%

3.3.2 ORIGINE DES RÉFÉRENCES ET SEXE DES ÉLÈVES

Au tableau suivant, il s'agit de la répartition des sujets étudiés en fonction de la personne qui a fait la référence et du sexe de la clientèle. Nous remarquons que dans 72,5% des cas, c'est la direction de l'école qui réfère le dossier à l'éducateur. Ce pourcentage est de 75,9% pour les garçons et de 61,7% pour les filles. Bien sûr il reçoit les informations du personnel enseignant la plupart du temps, car ce sont eux qui passent la plus longue durée de temps avec l'élève. Il peut arriver que l'enseignant aille voir directement l'éducateur pour lui référer un élève (8,4% des cas), mais souvent le directeur ou la directrice de l'école préfère que les enseignants s'adressent à eux pour éviter le débordement dans la tâche de l'éducateur. Le directeur ou la directrice a aussi le souci de mettre certains cas en priorité par rapport à d'autres en tenant compte du temps disponible de l'éducateur. Nous remarquons qu'encore très peu d'élèves viennent eux-mêmes demander de l'aide (2,8%). Il s'agirait peut-être de modifier la formule pour rendre l'éducateur encore plus disponible, car il nous semble toujours préférable que la demande d'aide soit volontaire en autant que faire se peut. (Tableau 9).

Tableau 9
Origine des références des élèves en fonction du sexe

| | Garçon | Fille | Total | Pourcentage |
|--------------------------------|------------|-----------|------------|-------------|
| Nil & Nil | 0 | 1 | 1 | 0.70% |
| Le jeune lui-même | 3 | 1 | 4 | 2.82% |
| Parent | 1 | 1 | 2 | 1.41% |
| Direction | 82 | 21 | 103 | 72.54% |
| Direction & Le jeune lui-même | 5 | 5 | 10 | 7.04% |
| Direction & Parent | 6 | 2 | 8 | 5.63% |
| Enseignant | 10 | 2 | 12 | 8.45% |
| Enseignant & Le jeune lui-même | 0 | 0 | 0 | 0.00% |
| Enseignant & Parent | 1 | 0 | 1 | 0.70% |
| Autre | 0 | 1 | 1 | 0.70% |
| Total | 108 | 34 | 142 | |
| <i>Pourcentage</i> | 76.06% | 23.94% | 100.00% | |

En ce qui concerne les projets d'entente, c'est à dire les élèves qui furent rencontrés plus d'une fois ou deux et pour qui l'éducateur a établi une entente écrite, nous avons croisé cette variable avec la variable primaire - secondaire. Le pourcentage d'élèves au primaire ayant un projet d'entente est de 83,42%, alors qu'il se situe à 91,11% au secondaire. Le Khi-carré ne signale pas de différence entre les niveaux académiques comme on peut le constater au tableau 10.

Tableau 10
Pourcentage des projets d'entente et du degré scolaire

| | Primaire | Secondaire | Total |
|-------------------|----------|------------|--------|
| Projets d'entente | 86 | 41 | 127 |
| Nombre de sujets | 97 | 45 | 142 |
| Pourcentage | 83,42% | 91,11% | 89,44% |

3.3.3 PLAN D'INTERVENTION ET SEXE DES ÉLÈVES

Le Tableau 11 présente la répartition des sujets étudiés en fonction du plan d'intervention et du sexe. Le plan d'intervention est l'outil privilégié servant à définir les objectifs à atteindre selon les motifs de référence (Annexe 5). Il sert aussi à préciser les actions posées par toutes les personnes impliquées dans ce plan d'intervention (l'élève, les parents, les enseignants, l'éducateur et le travailleur social, s'il y a lieu). Nous remarquons que 27,4% des élèves n'ont aucun plan d'intervention. Ce résultat s'explique par le fait que plusieurs élèves rencontrent l'éducateur seulement qu'à quelques reprises et les problèmes se résorbent compte tenu du peu d'ampleur de ceux-ci. Il serait donc inutile de poursuivre plus longuement la démarche en établissant un plan d'intervention. Chez les garçons, nous avons 52,7% des sujets où il y a un premier plan d'intervention, 20,3% où il y a un deuxième plan d'intervention et 5,5% où il y en a un troisième. Tandis que chez les filles, il y en a 47,05% qui ont un premier plan d'intervention, 5,8% qui ont un

deuxième plan d'intervention et aucune n'en a eu un troisième. Ce résultat signifie que la durée globale de l'intervention est forcément plus longue chez les garçons que chez les filles. Il se peut que ce soit dû au fait que les comportements visibles des garçons se résorbent moins vite que chez les filles ou que les directions d'école voyant une amélioration se produire, veulent la voir se maintenir le plus longtemps possible. (Tableau 11).

Tableau 11
Dossiers étudiés en fonction des plans d'intervention et du sexe

| | Garçon | Fille | Total | Pourcentage |
|--------------------|------------|-----------|------------|----------------|
| Aucun plan | 23 | 16 | 39 | 27.46% |
| Premier plan | 57 | 16 | 73 | 51.41% |
| Second plan | 22 | 2 | 24 | 16.90% |
| Troisième plan | 6 | 0 | 6 | 4.23% |
| Total | 108 | 34 | 142 | 100.00% |
| <i>Pourcentage</i> | 76.06% | 23.94% | 100.00% | |

3.3.4 DURÉE GLOBALE DE L'INTERVENTION ET SEXE DES ÉLÈVES

Au Tableau 12, nous avons d'autres éléments venant appuyer ceux du Tableau 11. Nous trouvons ici les fréquences et les pourcentages de la durée globale de l'intervention en fonction du sexe. Donc, 36,1% des garçons par rapport à 64,7% des filles ont une durée de suivi de 0-3 mois. La durée de suivi de 3-6 mois se retrouve dans une proportion de 36,1% chez les garçons et 20,5% chez les filles. Tandis que la durée du suivi de 6-10 mois est de 27,7% chez les garçons et de 14,7% chez les filles. Il est clair qu'en ce qui concerne nos sujets étudiés, la durée du suivi est nettement plus longue pour les garçons par rapport aux filles. Nous pourrions dire que les filles ont autant besoin d'aide que les garçons mais elles semblent se rééquilibrer plus rapidement. Il est aussi probable qu'une façon plus extériorisée, comme la manifestation de l'agressivité chez les garçons, par exemple, dérange particulièrement dans une école. Il ne faudrait pas croire que les filles qui sont plus renfermées donc moins dérangeantes n'ont pas besoin d'aide. Ces dernières ont tout simplement une façon différente de manifester leurs problèmes (Tableau 12).

Dossiers étudiés en fonction de la durée globale de l'intervention et du sexe

| | Garçon | Fille | Total | Pourcentage | %garçon | %fille |
|--------------------|------------|-----------|------------|-------------|---------|---------|
| 0 à 3 mois | 39 | 22 | 61 | 42.96% | 36.11% | 64.71% |
| 3 à 6 mois | 39 | 7 | 46 | 32.39% | 36.11% | 20.59% |
| 6 à 10 mois | 30 | 5 | 35 | 24.65% | 27.78% | 14.71% |
| Total | 108 | 34 | 142 | 100.00% | 100.00% | 100.00% |
| <i>Pourcentage</i> | 76.06% | 23.94% | 100.00% | | | |

3.3.5 COLLABORATION DES PARENTS ET SEXE DES ÉLÈVES

Le Tableau 13 représente la collaboration des parents en fonction du sexe des élèves. Nous remarquons que les parents des garçons collaborent davantage (71,3%) par rapport aux parents des filles (55,8%). La collaboration partielle des parents équivaut à un pourcentage de 20,3% chez les garçons et à 5,8% chez les filles. Nous n'arrivons pas à préciser les motifs de ces résultats obtenus. Peut-être que les parents des garçons sont plus conscients des difficultés de leur enfant que ceux des filles ou bien craignent-ils que le tout dégénère ? Nous n'en sommes pas certains. Peut-être que les parents des filles ne trouvent pas les problèmes de leur enfant suffisamment sérieux et pensent que le tout se résorbera au fil du temps (Tableau 13).

Tableau 13

Dossiers étudiés en fonction de la collaboration des parents et du sexe

| | Garçon | Fille | Total | Pourcentage | %garçon | %fille |
|--------------------|------------|-----------|------------|-------------|---------|--------|
| Non | 9 | 13 | 22 | 15.49% | 8.33% | 38.24% |
| Oui | 77 | 19 | 96 | 67.61% | 71.30% | 55.88% |
| En partie | 22 | 2 | 24 | 16.90% | 20.37% | 5.88% |
| Total | 108 | 34 | 142 | 100.00% | 76.06% | 23.94% |
| <i>Pourcentage</i> | 76.06% | 23.94% | 100.00% | | | |

3.3.6 MOYENNE, DURÉE ET CIBLES DES INTERVENTIONS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Au Tableau 14, nous retrouvons la moyenne du nombre d'interventions effectuées auprès du jeune (élève), du parent, de l'intervenant scolaire et d'un autre intervenant (travailleur social, psychologue, infirmière, intervenant en toxicomanie). La première partie décrit le secteur primaire et la deuxième le secondaire (Tableau 14).

Tableau 14
Durée et nombre d'interventions

| Durée et nombre d'interventions au Primaire | ½ heure & moins | Entre ½ heure & 1 heure | Entre 1 heure & 1½ heure | Entre 1½ heure & 2 heures | 2 heures & plus |
|---|-----------------|-------------------------|--------------------------|---------------------------|-----------------|
| RJ | 9.90 | 8.14 | 0.71 | 0.14 | 0.28 |
| CJ | 0.04 | 0.04 | 0.00 | 0.01 | 0.00 |
| RP | 0.58 | 0.46 | 0.28 | 0.05 | 0.05 |
| CP | 2.19 | 2.30 | 0.10 | 0.01 | 0.03 |
| RIS | 4.66 | 0.55 | 0.14 | 0.03 | 0.00 |
| CIS | 0.07 | 0.01 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| RAI | 0.95 | 0.20 | 0.06 | 0.02 | 0.01 |
| CAI | 0.61 | 0.06 | 0.02 | 0.00 | 0.01 |

| Durée et nombre d'interventions au Secondaire | ½ heure & moins | Entre ½ heure & 1 heure | Entre 1 heure & 1½ heure | Entre 1½ heure & 2 heures | 2 heures & plus |
|---|-----------------|-------------------------|--------------------------|---------------------------|-----------------|
| RJ | 10.16 | 10.16 | 0.60 | 0.20 | 0.22 |
| CJ | 0.04 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| RP | 0.49 | 0.49 | 0.40 | 0.04 | 0.00 |
| CP | 3.07 | 2.62 | 0.04 | 0.00 | 0.02 |
| RIS | 8.00 | 0.40 | 0.09 | 0.00 | 0.02 |
| CIS | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| RAI | 0.60 | 0.04 | 0.11 | 0.02 | 0.00 |
| CAI | 0.93 | 0.16 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |

Définition des abréviations

| | |
|-----|------------------------------------|
| RJ | Rencontre jeune |
| CJ | Communication jeune |
| RP | Rencontre parent |
| CP | Communication parent |
| RIS | Rencontre intervenant scolaire |
| CIS | Communication intervenant scolaire |
| RAI | Rencontre autre intervenant |
| CAI | Communication autre intervenant |

Les (Figure 4A, Durée et nombre d'interventions au primaire) et (Figure 4B, Durée et nombre d'interventions au secondaire) nous illustrent les mêmes données sur des histogrammes en trois dimensions.

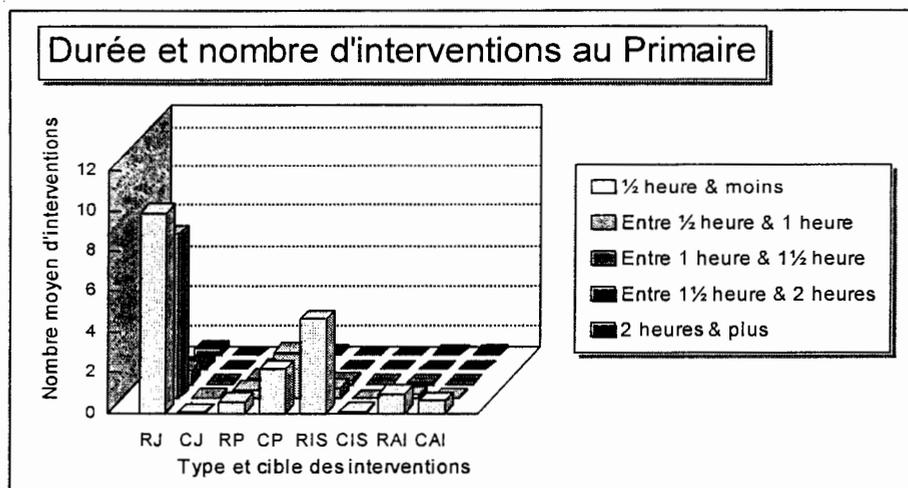


Figure 4-A

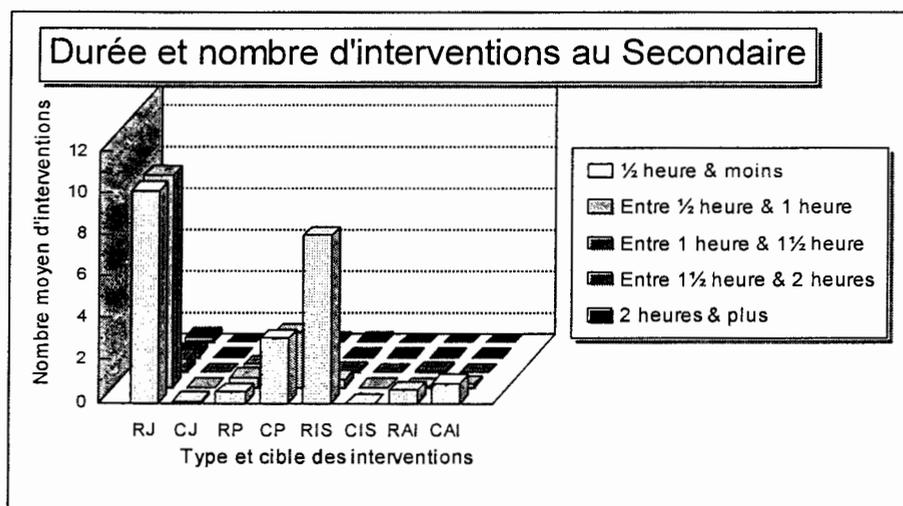


Figure 4-B

Ce qui ressort surtout, c'est que le moyen « rencontre individuelle/ jeune » est celui le plus utilisé autant au primaire qu'au secondaire. Ce qui peut nous sembler tout à fait normal puisque c'est une façon efficace d'établir un lien de confiance avec l'élève et d'échanger avec lui dans un climat de confidentialité. En observant davantage, nous voyons que ce sont les rencontres avec l'intervenant scolaire qui viennent en deuxième. Évidemment, dans un but de concertation et de cohérence, il apparaît indispensable que les éducateurs établissent un esprit d'équipe avec les intervenants scolaires. Ce même esprit d'équipe permet à l'élève de sentir qu'il existe une cohésion entre l'éducateur et l'enseignant. Cette façon de faire amène une dimension de sécurité chez l'élève et ça

permet aussi de supporter l'enseignant dans ses interventions quotidiennes auprès de l'élève. Du côté des parents, l'intervention nous semble un peu minime. Il faudrait regarder ce qui occasionne un tel choix. Peut-être que les choix prioritaires se doivent d'être ainsi compte tenu du nombre de sujets en suivi ou de l'investissement exigé par certains sujets plus lourds. De toute façon, certaines interrogations s'imposent puisque les parents demeurent avant tout les premiers responsables de leur enfant et ce, même lorsque leur enfant est en milieu scolaire. Nous les choisissons comme collaborateurs de première ligne et pourtant, ils nous apparaissent plutôt négligés lorsqu'il s'agit de les informer ou de les rencontrer. L'école a une mission éducative auprès des élèves, mais les parents aussi. Un souhait qui nous apparaît indispensable serait que l'école s'ouvre davantage et donne une place privilégiée aux parents et probablement que les résultats d'intervention auprès des élèves donneraient un plus grand succès. Ajoutons tout de même que plusieurs écoles déploient déjà beaucoup d'énergie dans ce sens et que parfois, il semble difficile d'obtenir une collaboration ou une implication de la part de certains parents.

D'autres tests de proportion furent effectués en ce qui a trait à l'intervention. L'intervention simultanée à l'externe signifie qu'un élève reçoit les services d'un autre intervenant à l'extérieur de l'école (ex. : éducateur en milieu naturel, psychologue, psychiatre...). Cette l'intervention simultanée à l'externe a tendance à être plus fréquente au secondaire (11,1%) qu'au primaire (3,1%) ($Z=1,60$, $p=0,109$)

Dans le même ordre d'idée, nous avons effectué un test de proportion en ce qui a trait à l'intervention simultanée en milieu scolaire. Elle se définit par le fait qu'un élève reçoit le service d'un ou de plusieurs autres intervenants, au sein même du milieu scolaire (ex. : psychologue du milieu scolaire, orthopédagogue, infirmière, intervenant en toxicomanie...). L'intervention simultanée en milieu scolaire est plus fréquente au secondaire (45,2%) qu'au primaire (0%) ($Z=5,05$, $p=0,00$).

Il y a tendance à davantage d'interventions simultanées pour les garçons (31,48%) que les filles (17,64%) ($Z=1,74$, $p=0,08$).

Concernant les recommandations de reconduire ou de poursuivre l'intervention jusqu'en juin, cette recommandation se produit pour 25,77% des cas du primaire et dans 2,27% des cas au secondaire. Ces différences sont significatives ($Z=4,72$, $p=0,01$). Par contre les recommandations de poursuivre les interventions pendant l'été ne sont pas plus fréquentes au primaire qu'au secondaire.

3.3.7 CARACTÉRISTIQUES DES ÉDUCATEURS

Le dernier tableau, le Tableau 15 présente les caractéristiques des éducateurs, soit leur sexe, leur formation et leurs années d'expériences. Nous remarquons qu'il y a 9 femmes et un homme dans cette équipe d'éducateurs. N'ayant pas de règle précise quant à la mixité des équipes, ce résultat n'est que l'effet du hasard. Il se pourrait cependant que les femmes soient davantage attirées vers le milieu scolaire que les hommes car les éducateurs sont libres de poser leur candidature dans ces

postes en milieu scolaire. Peut-être que les hommes cherchent moins à travailler avec une clientèle âgée de 5 à 11 ans et qu'ils sont plus à l'aise avec les adolescents. Il faut bien dire que la majorité des postes en milieu scolaire sont plutôt au niveau primaire, alors ça pourrait être une explication plausible. Il pourrait être souhaitable que les élèves puissent choisir de recevoir du support d'un éducateur masculin ou féminin compte tenu du fait qu'ils soient plus à l'aise avec un ou l'autre, mais ce choix n'est pas accessible.

En ce qui a trait à la formation des éducateurs, le Tableau 15 nous présente une répartition égale entre ceux qui ont un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée et les autres qui ont un baccalauréat en psychoéducation. L'exigence de base est le diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée. Évidemment, il est appréciable que les éducateurs aillent se chercher davantage de formation afin de parfaire leurs connaissances.

Pour les années d'expérience, le Tableau 15 nous indique que 2 éducateurs ont 7 ans d'expérience, 2 autres en ont 2 et 2 autres ont seulement qu'une année d'expérience. Pour les 3 ans, 4 ans, 5 ans et 6 ans d'expérience, nous retrouvons un éducateur pour chacune de ces catégories. C'est donc assez varié mais on peut toutefois en dire que c'est une équipe qui est encore jeune en expérience dans le milieu scolaire comparativement à la majorité des équipes d'enseignants dans les écoles (Tableau 15).

Tableau 15

Profil des éducateurs

| Numéro de l'éducateur | Sexe de l'éducateur | Formation de l'éducateur | Années d'expérience |
|-----------------------|---------------------|--------------------------|---------------------|
| 1 | Femme | éducation spécialisée | 4 ans |
| 2 | Femme | éducation spécialisée | 3 ans |
| 3 | Femme | Bacc. en psychoéducation | 5 ans |
| 5 | Femme | éducation spécialisée | 7 ans |
| 6 | Homme | éducation spécialisée | 7 ans |
| 7 | Femme | Bacc. en psychoéducation | 1 an |
| 8 | Femme | éducation spécialisée | 2 ans |
| 9 | Femme | Bacc. en psychoéducation | 6 ans |
| 11 | Femme | Bacc. en psychoéducation | 2 ans |
| 12 | Femme | Bacc. en psychoéducation | 1 an |

SOMMAIRE DES INTERVENTIONS

Faits saillants

À propos des motifs de référence et du sexe des élèves, nous remarquons que ce sont les troubles de comportement graves, en premier lieu et l'abandon et la démotivation scolaire, en second lieu que nous retrouvons le plus fréquemment chez les garçons. Il est fort possible que les comportements des garçons soient plus visibles que ceux des filles. Par contre, en ce qui concerne les filles, ce sont les mêmes motifs de référence qui remportent la palme. Bien que des différences de pourcentages apparaissent entre les garçons et les filles pour certains motifs de référence, seuls les motifs suivants distinguent les garçons et les filles : en effet, il existe une tendance pour les garçons à être référés plus fréquemment que les filles pour les troubles de conduite et de comportement et pour l'abandon scolaire. Pour toutes les autres catégories de problèmes, les différences de proportion ne sont pas significatives.

Pour le primaire et le secondaire, seuls les motifs suivants ressortent davantage :

- les troubles de comportements graves au primaire représentent 56,70% et 37,78% au secondaire, sur le total des sujets étudiés,
- pour l'abandon scolaire, il y en a 23,71% au primaire et 60,00% au secondaire,
- pour la séparation parentale, il y en a 4,12% au primaire et 0,00% au secondaire. Les problèmes reliés aux responsabilités parentales et les abus physiques sont plus fréquents au primaire qu'au secondaire.

En dernier lieu, les problèmes reliés aux intentions suicidaires ont tendance à être plus fréquents au secondaire.

À propos de l'origine des références et du sexe des élèves, c'est la direction de l'école dans 72,5% des cas qui réfère le dossier à l'éducateur. Ce pourcentage est de 75,9% pour les garçons et 61,7% pour les filles. Bien sûr, il reçoit les informations du personnel enseignant la plupart du temps, car ce sont eux qui passent la plus longue durée de temps avec les élèves. Il peut arriver que l'enseignant aille voir directement l'éducateur pour lui référer un élève (8,4% des cas), mais souvent la direction de l'école préfère que les enseignants s'adresse à lui pour éviter le débordement dans la tâche de l'éducateur. Un point à remarquer, encore très peu d'élèves viennent eux-mêmes demander de l'aide (2,8%).

Le pourcentage d'élèves au primaire ayant un projet d'entente est de 83,42%, alors qu'il se situe à 91,11% au secondaire. Ce résultat ne signale pas de différence entre les niveaux académiques.

Concernant le plan d'intervention et le sexe des élèves, nous remarquons que 27,4% des élèves n'ont aucun plan d'intervention. Ce résultat s'explique par le fait que plusieurs élèves rencontrent l'éducateur seulement qu'à quelques reprises et les problèmes se résorbent compte tenu du peu d'ampleur de ceux-ci. Chez les garçons, 52,7% des sujets ont un premier plan d'intervention, 20,3% ont un deuxième plan d'intervention et 5,5% en ont un troisième. Tandis que chez les filles, il y en a 47,05% qui ont un premier plan d'intervention, 5,8% en ont un deuxième et aucune n'en a un troisième. Il est évident que la durée globale de l'intervention est forcément plus longue chez les garçons que chez les filles. Il se peut que ce soit dû au fait que les comportements visibles des garçons se résorbent moins vite que chez les filles ou que les directions d'école voyant une amélioration se produire, veulent la voir se maintenir le plus longtemps possible.

À propos de la durée globale de l'intervention et du sexe des élèves, nous avons trouvé que 36,1% des garçons ont une durée de suivi de 0-3 mois par rapport à 64,7% des filles. La durée de suivi de 3-6 mois se retrouve dans une proportion de 36,1% chez les garçons et de 20,5% chez les filles. Tandis que la durée de suivi de 6-10 mois est de 27,7% chez les garçons et de 14,7% chez les filles. Il est clair que la durée du suivi est beaucoup plus longue concernant les garçons que les filles. Les filles ont autant besoin d'aide que les garçons mais cependant, elles semblent retrouver plus vite leur équilibre. De plus, il ne faut pas perdre de vue que les manifestations d'agressivité démontrées par

certains garçons dérangent particulièrement dans les écoles. Les filles ont autant besoin d'aide que les garçons mais elles semblent le manifester de façon plus discrète.

En ce qui a trait à la collaboration des parents et le sexe des élèves, nous remarquons que les parents des garçons collaborent davantage (71,3%) par rapport aux parents des filles (55,8%). Il se peut que les parents des garçons soient plus inquiets que la situation de leur enfant dégénère et que le tout s'envenime sérieusement. Il se peut que les parents des filles ne saisissent pas l'ampleur de la situation compte tenu que c'est moins spectaculaire comme comportement chez les filles. Peut-être espèrent-ils que le tout s'atténue avec le temps sans que leur implication soit vraiment nécessaire.

Concernant la moyenne, la durée et les cibles des interventions au primaire et au secondaire, le point qui ressort le plus, c'est le moyen « rencontre individuelle / jeune » qui est celui le plus utilisé autant au primaire qu'au secondaire. Ça semble être un moyen très efficace d'établir un lien de confiance avec l'élève et d'échanger avec lui dans un climat de confidentialité. En deuxième lieu, ce sont les rencontres avec les intervenants qui sont utilisées pour cerner les problèmes. Il est évidemment prioritaire de faire équipe entre les intervenants et d'établir un climat de confiance entre les intervenants. Tous ces moments de rencontres serviront aussi à établir une cohérence dans l'intervention auprès du jeune.

Un dernier point, les caractéristiques des éducateurs. Cette équipe était formée de neuf femmes et d'un homme. Cet aspect est dû simplement au hasard car il n'existe aucune règle concernant la mixité des équipes en milieu scolaire. Cependant, il pourrait être intéressant que les élèves puissent choisir le sexe de l'éducateur avec qui se fera leur suivi. Comme plusieurs enfants n'ont pas facilement dans leur vie la représentativité des deux sexes, il y retrouverait à leur choix un meilleur équilibre.

En ce qui concerne la formation des éducateurs, l'exigence de base va principalement vers un diplôme d'études collégiales en Techniques d'éducation spécialisée. Il est souhaitable que l'éducateur possède un B.A.C. en psychoéducation, mais ce n'est pas une exigence au départ. Ici nous retrouvons une répartition égale entre les deux formations au sein de l'équipe éducative.

Pour les années d'expérience, c'est assez varié. Deux éducateurs ont 7 ans d'expérience, deux autres en ont 2 et deux autres ont seulement qu'une année d'expérience. Pour les 3,4,5,6 ans d'expérience, nous en retrouvons un pour chacune de ces catégories. C'est toutefois une équipe assez jeune en expérience si on la compare aux différentes équipes d'enseignants. Cependant, règle générale, un climat assez harmonieux règne entre ces différents partenaires. Très vite les personnes impliquées ont compris l'avantage de collaborer et de faire équipe. Nous pourrions même ajouter que certains enseignants arrivent mal à s'imaginer comment ils arriveraient à fonctionner actuellement sans le support des éducateurs.